

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 9 mai 2023

le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 mai 2023

à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin

sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. DUFILS ,
Mme GRUNEWALD , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), M. GERMAIN (Croix
Rouge Française), M. LEFEBVRE (Femmes), Mme THEVENY (UDAF)

Excusés :

M. ARRIVE , Mme TAVARD

Absents donnant procuration :

Mme COUSIN (Conscience Humanitaire) (mandataire : Mme LE POITTEVIN), Mme PETITET
(Société Saint Vincent de Paul) (mandataire : Mme HERY), Mme THOMAS (La Chaudrée)
(mandataire : M. LEPOITTEVIN)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_058

**Adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin à la
Fédération Nationale des Acteurs de la Solidarité (FNAS) pour l'année 2023**

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), anciennement FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), rassemble 850 organismes publics et associations chargés de l'accueil ou de l'accompagnement des plus démunis, représentant un total de 2 700 structures (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centres d'accueil des demandeurs d'asile, structures d'insertion par l'activité économique, etc.).

La FAS, réseau généraliste de lutte contre les exclusions, promeut le travail social et ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social. Elle défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent.

En sa qualité d'organisme agissant dans le secteur de la lutte contre les exclusions, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cherbourg-en-Cotentin, adhère à la FAS depuis 2017.

Cette adhésion permet de bénéficier d'informations et de participer à des journées d'étude ou des groupes de travail, ainsi qu'aux échanges de pratiques et à l'élaboration de propositions d'actions portées localement, voire nationalement, dans une dynamique de partenariat étroit avec les associations du secteur.

Le coût de l'adhésion pour le CCAS s'élève pour 2023 à un montant de 1 945,88 €.

Considérant l'intérêt pour le CCAS de Cherbourg-en-Cotentin d'adhérer à la Fédération des Acteurs de la Solidarité,

les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décident :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes d'adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin à la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour l'année 2023 ;
- d'autoriser le paiement à la Fédération des Acteurs de la Solidarité de la cotisation annuelle 2023, d'un montant de 1 945,88 €, par mandat administratif.

ESSES (AM) S S

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le

S²LO

ID : 050-200056885-20230517-DEL_2023_058-DE

1 personne ne prend pas part au vote

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL